

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2020
Séance du 28 février 2020

N° 02

Objet : Comptes administratifs
et affectations des résultats 2019

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

le 09/09/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20200228-02_28022020

Monsieur Patrick MARTELLINI, rapporteur, expose ce qui suit :

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	37 675 816,72 €	40 271 703,68 €	2 595 886,96 €
Investissement	4 537 286,87	6 578 152,63	2 040 865,76 €
Report investissement	10 432 253,68 €	7 494 530,27€	- 2 937 723,41 €
Besoin section investissement			896 857,65 €

- Budget Annexe "SIREs" (restauration scolaire) :

Budget Annexe SIREs	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	130 710,29 €	131 534,12 €	823,83 €
Investissement	3 169,38 €	1 573,53 €	- 1 595,85 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			1 595,85 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "SIREs".
Ce budget est clôturé au 31/12/2019 et ses résultats repris dans le budget général.

	Fonctionnement	Investissement
Résultat budget principal	2 595 886,96 €	2 040 865,76 €
Résultat budget SIREs	823,83 €	- 1 595,85 €
Résultat global	2 596 710,79 €	2 039 269,91 €
Résultat report investissement		-2 937 723,41 €
Besoin investissement		898 453,50 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget principal, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 898 453,50 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 698 257,29 €.

REÇU EN PREFECTURE
Le 09/03/2020

Appuyez-vous sur le logo pour plus d'informations
99_DE-004-200007437-20200228-02_28022020

2 - Budget Annexe de l'abattoir de Digne :

Abattoir de Digne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	891 373,58 €	1 048 879,67 €	157 506,09 €
Investissement	54 589,13 €	50 784,07€	- 3 805,06 €
Report investissement	14 356,5 €	0,00 €	14 356,50 €
Besoin section investissement			18 161,56 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 18 161,56 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 139 344,53 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

Abattoir de Seyne	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	160 940,65 €	236 170,17 €	75 229,52 €
Investissement	296 852,37 €	187 795,67 €	- 109 056.70 €
Report investissement	20 045,68 €	85 000,00 €	64 954,32€
Besoin section investissement			44 102,38 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 44 102,38 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 31 127,14 €.

4 - Budget Annexe des SPANC :

Budget Annexe SPANC	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	79 655,67 €	83 464,00 €	3 808,33 €
Investissement	1333,33 €	27 824,10 €	26 490,77 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du SPANC qui est clôturé au 31/12/2019 et sera intégré dans le budget Assainissement crée au 1 janvier 2020.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Application agréée - F. Legalle.com

99_DE-004-200007437-20200228-02_20022020

5 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

Transports Urbains Dignois	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	1 209 590,24 €	1 324 802,9 €	115 212,66 €
Investissement	2 285,72	210 210,34 €	207 924,62 €
Report investissement	191 486,13 €	0,00 €	- 191 486,13 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », et de reprendre en excédent d'investissement la somme de 207 924,62€ et en excédent de fonctionnement 115 212,66 €.

6- Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :

Budget Annexe Vaulouve	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	17 864,76 €	41 512,78 €	23 648,02 €
Investissement	25 155,00 €	10 732,34 €	- 14 422,66 €
Report investissement	35 000,00 €	48 600,00 €	13 600,00 €
Besoin section investissement			822,66 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme 822,66 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 22 825,36 €.

7- Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine":

Budget Annexe Parc Cassine	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	180 135,53 €	503 440,87 €	323 305,34€
Investissement	228 506,04 €	249 394,04 €	20 888,00 €
Report investissement	340 000,00€	0,00 €	340 000,00€
Besoin section investissement			319 112,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 20 888,00 €, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme 319 112,00 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 4 193,34 €.

REÇU EN PRÉFECTURE
Le 03/03/2020

8 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":

Budget Annexe ZA St-Pierre	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	57 430,36 €	272 007,73 €	214 577,37 €
Investissement	12 166 ,68 €	70 074,05 €	57 907,37 €
Report investissement	200 000,00 €	0,00 €	- 200 000,00 €
Besoin section investissement			142 092,63 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme de 142 092,63 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 72 484,74 € et en excédent d'investissement 57 907,37 €.

9 - Budget Annexe "Blâches Gombert »:

Budget Annexe BLACHES GOMBERT	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	25 998,47 €	25 998,47 €	0,00 €
Investissement	25 998,47 €	0,00 €	-25 998,47 €
Report investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin section investissement			0,00 €

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "ZA Blâches Gombert", et de reprendre en investissement le déficit de 25 998,47 €.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,

Sous la présidence de Monsieur Patrick MARTELLINI,
Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération, se soit retirée de la séance pour le vote,

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

➤ *A la majorité moins 2 contre*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget principal qui présente un excédent de fonctionnement de 2 595 886,96 € et un besoin de financement de la section d'investissement de 896 857,65 €.

Budget annexe « SIRES »

➤ *A la majorité moins 2 abstentions*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe "SIRES qui présente un excédent de fonctionnement de 823,83 € et un besoin de financement de la section d'investissement de 1595,85 €.

Le budget SIRES étant clôturé au 31/12/2019, les résultats sont intégrés dans le budget principal.

➤ *A la majorité moins 2 contre*

AFFECTÉ en réserve de la section d'investissement la somme de 898 453,50 € et reprend en excédent de fonctionnement 1 698 257, 29 €

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne :

➤ *A la majorité moins 2 abstentions*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, affecté "en réserves" de la section d'investissement la somme de 18 161,56 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 139 344,53 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

➤ *A la majorité moins 2 abstentions*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, affecté "en réserves" de la section d'investissement la somme de 44 102,38 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 31 127,14 €.

4 - Budget Annexe des SPANC :

➤ *A l'unanimité*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe du SPANC qui présente un excédent de fonctionnement de 3 808,33 € et un excédent d'investissement de 26 490,77 €.
Ce budget étant clôturé au 31 décembre 2019, ces résultats sont intégrés dans le budget annexe assainissement.

5 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

➤ *A l'unanimité*

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », reprend en excédent de fonctionnement la somme de 115 212,66 € et en excédent d'investissement la somme de 207 924,62 €.

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application n° 004 F. b. g. n. s. c. n. s.

99_DE-004-200067437-20200228-02_20#22020

6 - Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :

2020-009

➤ *A l'unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 822,66 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 22 825,36 €.

7 - Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine:

➤ *A l'unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 319 112 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 4 193,34 €.

8 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":

➤ *A l'unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 142 092,63 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 72 484,74€.

9 - Budget Annexe "Blâche Gombert :

➤ *A l'unanimité*

ADOpte le compte administratif du budget annexe Blâche Gombert et reprend le déficit d'investissement de 25 998,47 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



